

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No. 1972/2008

Version 23231

Date d'impression 07/06/2023

SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1-Identificateurs de produit

Nom du produit : Réactif pour le dosage des Chlorures

Code produit : 503R1

1.2-Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu : Utilisations professionnelles, Substances chimiques de laboratoires, fabrication de substances

Utilisations déconseillées : Toutes les autres utilisations

1.3-Renseignements concernant le fournisseur de données de sécurité

Société : BIOSENTEC

Adresse : 48 Chemin des Palanques Sud
31120 Portet sur Garonne
France

Web: www.biosentec.fr

Telephone: +33 (0) 5 61 14 93 33

Fax: +33 (0) 5 61 14 93 34

1.4-Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : I.N.R.S. : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2-1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 :

- Liquides inflammables (Catégorie 3), H226
- Toxicité aiguë par voie orale (Catégorie 4), H302
- Toxicité aiguë par inhalation (Catégorie 3), H331
- Corrosion/Irritation cutanée (Catégorie 2), H315
- Lésions oculaires grave/Irritation oculaire (Catégorie 1), H318
- Organe cible spécifique en cas de toxicité – un seule exposition (Catégorie 1) , H370

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2-2. Contenu d'étiquette

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008



Pictogrammes

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

- H226 - Liquide et vapeurs inflammables
- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H315 - Provoque une irritation cutanée
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux
- H331 - Toxique par inhalation
- H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence :

- P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
- P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
- P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P330 - Rincer la bouche

2.3- Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2- Mélanges

Nom du composant	No. CAS	No. CE	No. Index	Classification	Concentration (w/w)
Méthanol	67-56-1	200-659-6	-	Flam. Liq. 2 (H225) Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370)	10 - < 15%
Nitrate de fer	10421-48-4	233-899-5	-	Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318)	1 - < 5%
Acide nitrique	7697-37-2	231-714-2	-	Ox. Liq. 3 (H272) Met. Corr. 1 (H290) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1A (H314) Eye Dam. 1 (H318) (EUH071)	0.1 - < 2 %

Nom du composant	Limite de concentration spécifique (SCL)	Facteur M	Notes
Acide nitrique	Ox. Liq. 2 :: C>=99% Ox. Liq. 3 :: 65%<=C<99% Acute Tox. 1 (inhal) :: C>=70% Acute Tox. 3 (inhal) :: 70%>C>=26.5% Acute Tox. 4 (inhal) :: 26.5%>C>=13.25% Skin Corr. 1A :: C>=20% Skin Corr. 1B :: 5%<=C<20% Met. Corr. 1 :: C>=2% EUH071 :: C>=20%	-	-

Nom du composant	ECHA (RAC) ATE (oral)	ECHA (RAC) ATE (dermal)	ECHA (RAC) ATE (inhalation)
Acide nitrique	-	-	ATE = 2.65 mg/L (vapeurs)

SECTION 4 : Premiers secours

4.1- Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité à un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau, en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche, ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre anti poison ou un médecin.

En cas d'inhalation : Transporter la personne hors de la zone contaminée à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1- Moyens d'extinction

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre. Mousse résistant à l'alcool.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance/mélange

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

5.3- Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4- Informations supplémentaires

Donnée non disponible

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

6.3- Méthodes et matériel de confinement/nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte.

6.4- Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1- Précautions à prendre pour manipulation sans danger

Prévoir une ventilation adéquate. Eliminer les sources d'ignition.

7.2- Conditions d'un stockage mûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Respecter les instructions d'utilisation

7.3- Utilisations finale(s) particulières

Utilisation en laboratoire

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1- Paramètres de contrôles

Limites d'exposition

Nom du composant	Union européenne	France
Méthanol	TWA: 200 ppm 8 hr TWA: 260 mg/m ³ 8 hr Skin	TWA / VME: 200 ppm (8 heures). restrictive limit TWA / VME: 260 mg/m ³ (8 heures). restrictive limit STEL / VLCT: 1000 ppm. STEL / VLCT: 1300 mg/m ³ . Peau
Nitrate de fer	-	-
Acide nitrique	STEL: 1 ppm (15min) STEL: 2.6 mg/m ³ (15min)	STEL / VLCT: 1 ppm. indicative limit STEL / VLCT: 2.6 mg/m ³ . indicative limit

Valeurs limites biologiques

Nom du composant	Union européenne	France
Méthanol	-	15 mg/L urine

Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

8.2- Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Equipement de protection individuelle

- **Protection des yeux/du visage** : Utiliser un équipement de protection des yeux approuvé par les normes gouvernementales en vigueur.
- **Protection de la peau** : Manipuler avec des gants appropriés. Les gants doivent être contrôlés avant utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec les produits (i.e sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après utilisation. Laver et sécher les mains.
- **Protection du corps** : Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
- **Protection respiratoire** : Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience
- **Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat : liquide

Couleur : orangé

Odeur : caractéristique

pH : < 1

Point éclair : > 55°C

Point d'ébullition : 64°C

9.2- Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10-1. Réactivité

Donnée non disponible

10-2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3- Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4- Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5- Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e)

10.6- Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Oral : Non classé

Cutanée : Catégorie 4

Inhalation : Catégorie 3

Corrosion cutanée/Irritation cutanée

Catégorie 2

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Catégorie 1

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé

Cancérogénicité

IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Catégorie 1

Nerf optique, système nerveux central

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Danger par aspiration

Non classé

Information supplémentaire

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1- Toxicité

Donnée non disponible

12.2- Persistance et biodégradabilité

Donnée non disponible

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4- Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5- Résultats des évaluations PBT/vPvB

L'évaluation du caractère PBT/vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise/n'est pas menée.

12.6- Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1- Méthodes de traitement des déchets

- **Produit** : Suivre la réglementation locale d'élimination des déchets en vigueur.
- **Emballages contaminés** : Suivre la réglementation locale d'élimination des déchets en vigueur.
- **Elimination du conditionnement** : Suivre la réglementation locale d'élimination des déchets en vigueur.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Cette fiche de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) No 1972/2008.

15.1- Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

15.2- Evaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant
H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H311 - Toxique par contact cutané
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H331 - Toxique par inhalation
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes
EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignées et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.